

Luxembourg, le 15.03.2011

**Ministère de l'Enseignement
supérieur
et de la Recherche**

Références: ESup/CC
Annexes:

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Vu la loi modifiée du 17 juin 1963 ayant pour objet de protéger les titres d'enseignement supérieur;

Vu le règlement grand-ducal du 3 décembre 1963 fixant la composition et le fonctionnement de la commission prévue à l'article 2 de la loi modifiée du 17 juin 1963 ayant pour objet de protéger les titres d'enseignement supérieur, ainsi que la tenue du registre des diplômes;

Vu la demande présentée en date du 23.02.2011 par Madame Yulia TIMOFEEVA ép.VAN LOO, née le 12.10.1979 à St. Petersburg et les pièces produites à l'appui de cette demande;

Vu le diplôme délivré au requérant par l'Université d'Etat d'Architecture et de Génie Civil de Saint-Petersbourg en date du 20.06.2002 et lui conférant la qualification d'ingénieur de génie civil, technologique, filière: fabrication de matériaux de construction et de produits pour le bâtiment, construction de bâtiments de l'Université d'Etat d'Architecture et de Génie Civil de Saint-Petersbourg;

Considérant que le présent titre peut être classé selon le niveau 5° conformément à l'article 6 de la loi du 19 juin 2009 ayant pour objet la transposition de la directive 2005/36/CE pour ce qui est a) du régime général de reconnaissance des titres de formation et des qualifications professionnelles et b) de la prestation temporaire de service.

Vu l'avis de la Commission des Titres en date du 08.03.2011;

A r r ê t e :

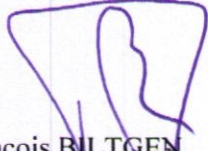
Art. 1er. La qualification d'ingénieur de génie civil, technologique, filière: fabrication de matériaux de construction et de produits pour le bâtiment, construction de bâtiments de l'Université d'Etat d'Architecture et de Génie Civil de Saint-Petersbourg de Madame Yulia TIMOFEEVA ép.VAN LOO est inscrite au registre des diplômes prévu à l'article 1er de la loi modifiée du 17 juin 1963 ayant pour objet de protéger les titres d'enseignement supérieur.

Le titre à porter par Madame Yulia TIMOFEEVA ép.VAN LOO est:

Titulaire d'un diplôme de spécialiste ingénieur en génie civil, technologique de l'Université d'Etat d'Architecture et de Génie Civil de Saint-Petersbourg.

Art. 2. - Le présent arrêté sera expédié à l'intéressé(e) pour lui servir de titre.




François BILTGEN
Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche